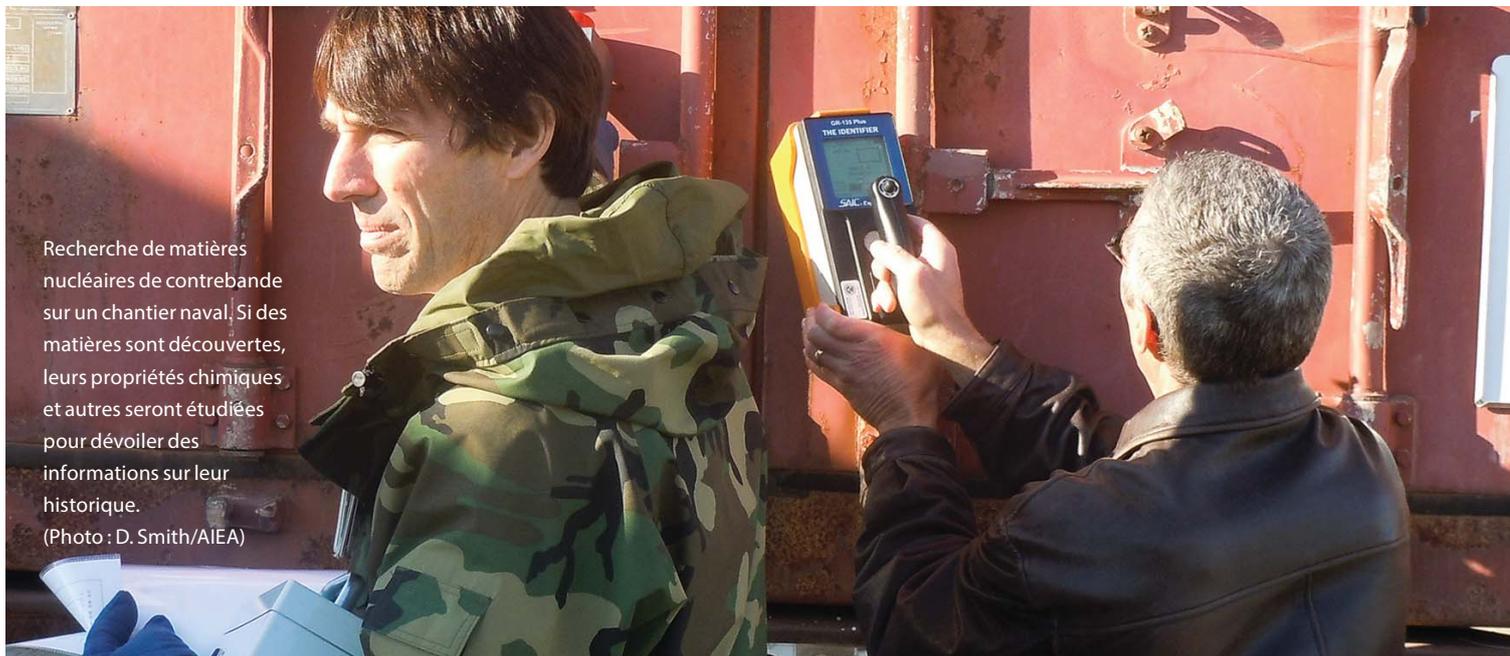


# DE L'ARGENT BIEN INVESTI

## Renforcer les capacités de criminalistique nucléaire des États à moindres frais



Recherche de matières nucléaires de contrebande sur un chantier naval. Si des matières sont découvertes, leurs propriétés chimiques et autres seront étudiées pour dévoiler des informations sur leur historique.

(Photo : D. Smith/AIEA)

Chaque fois qu'il est question de renforcement des capacités de criminalistique nucléaire, certains gouvernements serrent instinctivement leur portefeuille. Et pour cause : cela sonne très high-tech, et semble donc très cher.

En ces temps de mesures d'austérité, les pays peuvent trouver difficile de prendre des responsabilités supplémentaires, même dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Mais de l'avis du Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA, l'acquisition de compétences en criminalistique nucléaire n'est pas aussi onéreuse qu'il n'y paraît. La criminalistique nucléaire est la science de la découverte de l'origine et de l'historique des matières nucléaires, notamment celles présentes sur le lieu d'un acte délictueux. « Et chaque pays peut entreprendre un examen de criminalistique nucléaire, grâce aux capacités existantes qui sont faciles à adapter dans le cadre de l'infrastructure de sécurité nucléaire », dit David Smith, coordonnateur de la sécurité nucléaire à l'AIEA.

« Ils possèdent déjà le matériel d'analyse approprié – matériel de spectrométrie et de chimie organique, par exemple – dans les universités, les organismes de réglementation et les compagnies minières, pour ne citer que ceux-là. Et ils ont déjà la plupart des compétences – des techniciens et des membres des forces de l'ordre formés – mais ne savent pas que tout cela mis ensemble peut, avec des plans et des stratégies viables – que peut

fournir l'AIEA – donner des moyens efficaces pour la pratique de la criminalistique nucléaire. »

### Avoir un plan

« La clé, dit M. Smith, c'est d'avoir un plan prêt à être mis en œuvre en cas d'incident nucléaire. »

Si des matières nucléaires sont saisies à un poste frontière,

**L'AIEA travaille en étroite collaboration avec des laboratoires renommés en criminalistique nucléaire, permettant à ses membres d'avoir accès à des moyens d'analyse ultramodernes dans le cadre d'enquêtes sur des actes délictueux.**

découvertes dans des réfrigérateurs mis au rebut dans un dépôt de ferraille, ou utilisées dans une bombe sale, les autorités nationales et locales doivent déjà avoir en place des systèmes pour contenir ces matières et découvrir leur origine. Les membres des forces de l'ordre et le personnel des services de sécurité devraient avoir déjà été formés à la gestion de ces scènes d'actes délictueux afin que des preuves cruciales (souvent non nucléaires) ne soient pas perdues ou dénaturées.

« La résolution ou non des cas d'incidents criminels mettant en jeu des matières nucléaires qui ont échappé au

système radar gouvernemental, c'est-à-dire des matières qui ne sont pas soumises au contrôle réglementaire, dépendent souvent de la solidité des preuves de criminalistique non nucléaire. Elle repose sur l'analyse du conteneur en plomb protégeant la matière nucléaire, du type de fiole dans laquelle était contenue celle-ci, ou de la boue se trouvant sur les ailes d'un véhicule associé à un événement de contrebande nucléaire », dit M. Smith. « Les autorités doivent être prêtes pour la collecte de ce genre de preuve et pour ce type d'analyse bien avant un incident. »

Les experts conseillent que ces plans et cette formation soient effectifs des années avant que ces capacités ne soient requises.

## Prendre des mesures appropriées

Le plan d'action modèle de l'AIEA figurant dans la publication Nuclear Forensics Support (collection Sécurité nucléaire n° 2) expose en détail les mesures que doit prendre un pays pour mettre au point son plan.

Bien accueillie par les États à sa parution en 2006, cette publication est actuellement en train d'être révisée en vue de tenir compte des progrès et de l'expérience les plus récents en matière de criminalistique nucléaire pour appuyer les enquêtes.

Et s'agissant des États sans capacité d'analyse nucléaire, l'AIEA peut faciliter les contacts avec des établissements de pays possédant ces capacités. Elle travaille en étroite collaboration avec des laboratoires renommés en criminalistique nucléaire d'États Membres ainsi qu'avec un vaste réseau de laboratoires internationaux partenaires de criminalistique nucléaire. Ce réseau permet à ses membres d'avoir accès à des experts réputés en criminalistique nucléaire et à des moyens d'analyse ultramodernes dans le cadre d'enquêtes sur des actes délictueux. Certaines nations ont déjà des accords bilatéraux avec des pays ayant des compétences appréciables dans le domaine de l'analyse nucléaire.

---

Sasha Henriques, Division de l'information de l'AIEA.

# RECOURS À L'ATOME DANS LES ENQUÊTES CRIMINELLES

## Fondements de la criminalistique nucléaire

La criminalistique nucléaire est l'analyse des signatures isotopiques, des propriétés chimiques et des caractéristiques physiques des matières nucléaires et autres matières radioactives pour dévoiler des informations sur leur origine et leur historique. Elle est utilisée dans des procédures juridiques nationales et internationales, comme celles ayant trait aux actes délictueux mettant en jeu la contrebande et le terrorisme.

Pouvoir dire (avec certitude) d'où viennent des matières nucléaires/radiologiques et tous les endroits où elles sont passées aide les pays à déterminer s'il y a des lacunes dans leur infrastructure réglementaire nucléaire. Des matières sensibles et potentiellement dangereuses comme celles-là ne peuvent sortir d'un système de contrôle autorisé et tomber aux mains du public ou de criminels si le système de réglementation fonctionne de manière appropriée.

La criminalistique nucléaire est importante, car les résultats d'un examen de criminalistique nucléaire sont cruciaux pour les enquêtes policières et aident les États à prendre des décisions en connaissance de cause qui amélioreront leurs pratiques de sécurité nucléaire.

Quels en sont les principes généraux ? Au lieu de requérir de nouveaux investissements coûteux, la criminalistique nucléaire se sert des capacités techniques de l'État, y compris ses outils d'analyse, ses compétences scientifiques et ses installations radiologiques maintenus par les exploitants nucléaires, les organismes de réglementation, les services de surveillance environnementale ou les établissements scientifiques. L'AIEA et ses partenaires internationaux ont élaboré des orientations internationales sur la manière de conduire des examens de criminalistique nucléaire. Ces orientations sont présentées dans le modèle de plan d'action.

L'AIEA aide les États ayant des activités de criminalistique nucléaire en publiant des orientations techniques sur la façon de conduire des examens exhaustifs de criminalistique nucléaire. En outre, elle conduit des cours généraux pour faire mieux connaître et comprendre cette discipline, et former les praticiens afin d'améliorer l'analyse dès le démarrage d'un examen criminalistique nucléaire. Enfin, l'AIEA encourage chaque État Membre à établir une bibliothèque de criminalistique nucléaire et les aide à mettre en place une structure commune pour l'organisation de leurs informations.